

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES DE SANTE ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA
PROGRAMME NATIONAL INTEGRE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (PNILP)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PERIODE DE 2025-2026

Dans le cadre de ses activités subventionnées par le Fonds Mondial, le Programme National Intégré de Lutte Contre le Paludisme (PNILP) voudrait constituer une base de données de fournisseurs pour la période de 2025 -2026.

L'Objet de cet appel d'offre constitue dans son ensemble dix-neuf catégories de besoins en biens et services synthétisés comme suit :

Catégorie

- Fourniture des équipements informatiques et accessoires
- Fourniture du matériel de bureautiques et consommables informatiques
- Fourniture mobilier divers
- Fourniture d'eau minérale
- Fournitures d'unités de communication (cartes de recharge)
- Services d'internet
- Imprimerie
- Service d'entretien et maintenance des véhicules et motos
- Service de Location des véhicules de terrain de transport (Jeep, Fusso et Camion remorque)
- Service de location des salles de conférence/Atelier/Formation et Restauration
- Service d'ingénierie et constructions
- Maintenance des équipements informatiques
- Maintenance des équipements électriques et plomberie
- Maintenance des climatiseurs et frigos
- Maintenance du groupe électrogène
- Service d'Assurance automobile
- Fournitures des intrants
- Service traiteur
- Fournitures générales

Pour être éligible, toutes entreprises/sociétés doivent fournir le nom légal de l'entreprise, adresse légale du bureau, Ville, Province, au moins 2 numéros de téléphone de contact fonctionnels et tout autre document pertinent pour identification.

Le Programme National Intégré de Lutte Contre le Paludisme invite toutes les entreprises/sociétés, personnes physiques ou morales éligibles et intéressées à produire des informations suivantes :

17

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both primary and secondary data collection techniques. The primary data was gathered through direct observation and interviews with key stakeholders. Secondary data was obtained from existing reports and databases.

The analysis phase involved using statistical software to identify trends and correlations within the data. The results show a clear upward trend in certain areas, while others remain relatively stable. These findings are crucial for understanding the overall performance and identifying areas for improvement.

Based on the analysis, several recommendations are provided. These include implementing more robust data collection procedures, enhancing the training of staff involved in data entry, and regularly reviewing the data for anomalies. These steps are essential for ensuring the reliability and accuracy of the information used for decision-making.

Finally, the document concludes by highlighting the value of a data-driven approach. By leveraging the insights gained from this study, the organization can make more informed decisions, optimize its operations, and achieve its strategic goals more effectively.

1. Expérience dans les activités connexes ;
2. Copie du Registre de Commerce (RC) ;
3. Copie du Numéro d'identification Fiscale (NIF) ;
4. Liste des principaux contrats exécutés les 3 dernières années (Copies de contrats ou Bons de commande) ;
5. Les entreprises de transport doivent joindre la preuve d'avoir pris toutes les couvertures d'assurance (Copie d'assurance par véhicule) et attester que tous les chauffeurs sont en règle ;
6. Disponibilité du personnel qualifié, disponibilités des équipements nécessaires ;
7. Attestation sur l'honneur que vous envoyez les factures pro-forma par version électronique ;
8. Fournir tous autres documents pertinents

Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous pendant les heures d'ouverture des bureaux suivantes : de 8h à 12h et entre 13h à 15 heures locales du Burundi de Mardi 28 Janvier 2025 au Vendredi 28 Février 2025.

Les Manifestations d'intérêts doivent être adressés à Monsieur le Directeur du PNILP et déposés sous pli fermé portant expressément la mention de la catégorie au plus tard Vendredi le 28/02/2025 au secrétariat du PNILP situé à l'Avenue de l'hôpital Prince Régent Charles n° 5, B.P. 337 Bujumbura – Burundi, Tel : (257) 22 27 65 30 ou (257) 22 27 90 76.

N.B. Aucun dossier ne sera pas accepté par e-mail.

Fait à Bujumbura, le 22/01/2025

Le Directeur du PNILP
Dr. Pierre SINARINZI



